

Réunion du 3 octobre 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etai
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Claude FROEHLI, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procurat
ion(s) :

Excusé(s) :

Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Gaston DANN, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ

Absent(s) :

Monsieur Pierre MARMILLOD

Rapporteur :

Monsieur Sébastien ZAEGEL

N° CP/2011/749 - Aide au sport de haut niveau - 3311
Aide aux forfaits de haut niveau et aide aux championnats de France (forfaits, résultats et déplacements)

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 318 894,80 € aux bénéficiaires figurant aux tableaux annexés, selon la répartition suivante :

- 110 000 € au titre de l'aide aux forfaits de haut niveau
- 45 000 € au titre de l'aide aux championnats de France - forfaits
- 163 894,80 € au titre de l'aide aux championnats de France - résultats et déplacements.

Elle approuve par ailleurs les conventions financières à intervenir entre le Département et respectivement le "Basket Club Souffelweyersheim", la Société de natation de Strasbourg (SNS), l'"Etoile Noire" de Strasbourg et le "Football Club Vendenheim", bénéficiaires de plusieurs de ces subventions, et autorise son président à signer ces quatre conventions.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20111003-61314-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 13/10/11